



DOMAINE :

Assistance aux maîtres d'ouvrages publics ou privées pour les études de faisabilité de l'utilisation des énergies renouvelables, dans le cadre de leurs projets.

Cette mission concerne aussi bien les bâtiments neufs que des bâtiments existants.

Elle peut être une mission à part entière, mais peut également faire partie d'une mission plus large comme la mission des études de faisabilité des approvisionnements en énergie, ou dans le cadre d'une mission de rénovation énergétique.

Les différentes énergies renouvelables, EnR, étudiées sont :

- Solaire thermique ;
- Solaire photovoltaïque ;
- Géothermie ;
- Bois-énergie ;
- PAC, pompes à chaleurs.

OBJECTIF :

Notre objectif premier est d'assister les maîtres d'ouvrages en leur fournissant les éléments qui leur permettront de choisir les solutions techniques, financières et environnementales les plus adaptées à leurs projet, et qui leur permettront d'atteindre les objectifs de performance fixés.

Pour cela nous :

- Vérifions la faisabilité technique, économique et environnementale ;
- Proposons des solutions techniques et environnementales adaptées au contexte et aux possibilités qu'offre le site ;
- Comparons les différentes solutions entre elles en termes d'investissement, d'exploitation et de leur impact sur l'environnement ;
- Recherchons des solutions visant à assurer la pérennité des installations et une logique de développement local ;
- Etudions des solutions de financement de l'opération, de l'obtention des aides et de montage juridique ;
- Proposons un déroulement du projet de la phase programmation puis conception, à la phase réalisation et suivi des installations ;
- Assurons aux maîtres d'ouvrages une maîtrise des coûts en investissement et des gains financiers en fonctionnement.

APPROCHE :

Associées à une approche sobre et efficace de nos modes de consommation, les énergies renouvelables sont une des clés d'un développement maîtrisé et durable.

Chaque site possède un gisement spécifique en énergies renouvelables, qu'il s'agisse de l'éolien, du solaire, du bois énergie, du biogaz, de la géothermie...

Notre équipe accompagne et assiste les maîtres d'ouvrages dans la valorisation des ressources énergétiques exploitables du site de leur projet.

Notre approche consiste avant tout à une étude des besoins en énergie, à une détermination des gisements mobilisables et à une valorisation de ces gisements à travers une proposition de solutions adéquates avec le potentiel du site, avec les moyens mis en œuvre et avec un impact environnemental le plus faible possible.



Nous attachons beaucoup d'importance à la notion d'inscrire l'opération dans une démarche de développement local durable, en associant les acteurs locaux dans la réalisation d'un projet qui s'inscrit le plus possible dans son territoire.

Notre investissement commence dès la phase pré-programmation et se termine avec le suivi des installations réalisées, ce qui nous permet de maîtriser le projet tout au long du processus de construction et d'assurer une lisibilité à long terme.

MISSION TYPE

- **Phase 1 : Préprogramme :**
 - Rencontre avec le maître d'ouvrage et définition des différentes aspirations ;
 - Analyse du projet ;
 - Analyse du site ;
 - Détermination des besoins et du niveau de performance énergétique à obtenir ;
 - Détermination des gisements mobilisables locaux ;
 - Récapitulation des gisements mobilisables de ressources locales disponibles ;
 - Etude, dimensionnement et comparatif des différentes solutions envisageables ;
 - Assistance dans choix de la solution la plus adaptée ;
 - Analyse du projet pressenti ;
 - Caractérisation des coûts ;
 - Etude de la viabilité financière et technique du projet ;
 - Calcul du temps de retour sur l'investissement et des gains financiers éventuels ;
 - Etude d'impact de l'opération sur son environnement proche et lointain ;
 - Etude de l'impact du projet sur le développement local durable, exemple développement d'une filiale bois dans le cadre d'un projet de chaufferie-bois, bois-énergie.
- **Phase 2 : Programme, concours éventuel, choix du Maître d'œuvre :**
 - Elaboration d'un programme ;
 - Assistance à la rédaction des pièces écrites pour le concours, si organisation d'un concours ;
 - Assistance à la présélection, analyse et comparatifs des différents projets ;
 - Participation à la commission technique et assistance au jury ;
 - Assistance au maître d'ouvrage dans la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- **Phase 3 : Accompagnement des études de conception à chaque phase et évaluation du dossier final :**
 - ESQ (esquisse) ;
 - APS (Avant Projet Sommaire) ;
 - APD (Avant Projet Détaillé) ;
 - PRO-DCE (Projet-Dossier de Consultation des Entreprises).
- **Phase 4 : Suivi du chantier et ORT :**
 - Validation des plans d'exécution ;
 - Validation des choix de la maîtrise d'œuvre concernant les différents équipements ;
 - Assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le suivi des travaux ;
 - Participation aux réunions de chantier ;
 - Assistance aux Opération de réception des travaux.
- **Phase 5 : Suivi-évaluation :**
 - Suivi des installations, analyse et évaluation pour une période de 2 ans après la fin des travaux ;
 - Etude d'impact sur l'environnement proche et lointain ;
 - Etude de l'impact sur le développement local.